

Bulletin d'inscription : *A retourner avec votre chèque de caution à :*

ORL-DPC : 3, rue de l'Arrivée - BP 50 - 75749 Paris cedex 15

Nom : _____ Prénom : _____
 Adresse professionnelle : _____
 Code Postal : _____ Ville : _____
 Numéro RPPS : _____
 Date de naissance : _____ Statut : Libéral/Salarié/Mixte : _____
 Tél : _____ Portable : _____
 E-mail : (obligatoire) _____

Formations DPC à l'occasion du Congrès « ORL-PACA » - Pullman Cannes-Mandelieu

Je m'inscris à la formation de DPC indemnisée :

(Cochez la ou les cases ci-dessous)

<input type="checkbox"/>	Vendredi 14/06/19 14h00 >20h00	PEC des syndromes d'apnées du sommeil par ventilation en PPC (*) DPC N° : 44371900007 (session 6) – 6h présentiel + 2 h distanciel
Experts : -Dr. J.-P. Mallet (Pneumo.) -Dr. A. Florence (ORL) Animateur : Dr. J.-M. Klein (ORL)		Le décret du 13 décembre 2017 fixe les règles de prescription des dispositifs de Pression Positive Continue dans le cadre de la prise en charge des apnées du sommeil. Le CNP d'ORL et CCF vous propose, grâce à son organisme ORL-DPC, une formation, de 6h <u>présentielles</u> , validante, conforme aux règles officiellement définies par ce texte. Il est essentiel que notre spécialité démontre son rôle incontournable pour la pertinence des soins.
<p>(*) Prérequis : Le niveau "confirmé" dans cette pratique :</p> <p>Il concerne les ORL qui prennent en charge les apnées du sommeil et qui pratiquent déjà des polygraphies. Concrètement, vous pratiquez 50 polygraphies ventilatoires (PGV) par an avec 20 prescriptions de dispositifs de pression positive continue (PPC). Dans ce cas, vous pouvez participer à ce DPC de 6 heures présentiels.</p> <p>Le CNP attestera de la qualité et de la conformité de la formation suivie par le participant.</p> <p>Le CNOM validera, in fine, la qualité du prescripteur de dispositif de PPC.</p> <p>IMPORTANT : joindre à ce bulletin un engagement sur l'honneur concernant votre pratique</p>		
<input type="checkbox"/>	Samedi 15/06/19 8h30 >12h30	Rhino-pharyngites et rhino-sinusites de l'enfant DPC N° : 44371900013 (session 3) – 4 h présentiel + 2 h distanciel
Experts : -Dr. S. Bailleux (ORL) -Dr D. Demonchy (Pédiatre) Animateur : Dr. J.-M. Klein (ORL)		Pour que les mots (et les maux) aient un sens, les meilleurs experts partageront avec vous leurs expériences sur ces 2 familles de pathologies de « socialisation » des muqueuses de l'enfant. Comment les différencier ? Comment les prendre en charge ? Comment les éviter ? Quelles informations donner aux parents sur la bonne hygiène des muqueuses respiratoires ? Et toutes vos expériences enrichiront cette formation.

Inscription en ligne

1° **IMPORTANT** : Si vous n'avez pas de compte DPC : créer votre compte sur le site www.mondpc.fr (*)

Pour vous inscrire à une formation DPC, vous devez suivre les étapes suivantes :

- Vous connecter à votre espace personnel sur le site : www.mondpc.fr
- Cliquer dans la rubrique <recherche actions> puis indiquer la référence de la formation : < **443719.....**> et sélectionner <rechercher>
- Cliquer sur <détails de l'action> en haut à droite de la page
- Aller sur < **session** . > en bas de la page puis cliquer sur le bouton < s'inscrire>
- Cliquer enfin sur <valider>

2° Nous retourner dûment rempli et signé ce bulletin d'inscription, accompagné d'un chèque de caution de 230€ pour l'année 2019. (Nous conserverons ce chèque durant l'année 2019 pour toutes inscriptions. Il sera détruit en fin d'année sauf en cas d'annulation tardive voir modalités ci-dessous).

Modalités de prise en charge - Indemnisation

⇒ TRANSPORTS :

Aucune prise en charge, quel que soit la distance. Rappel : se rapprocher de son expert-comptable ou de son AGA pour la déductibilité.

⇒ ANNULATION :

ORL-DPC encaissera le chèque de caution formation, en cas d'annulation du participant (**quel qu'en soit le motif**) moins de 15 jours calendaires avant la formation ou en cas de non-participation à la totalité de la formation. Un reçu fiscal vous sera remis.

⇒ INDEMNISATION ANDPC : **présentiel de 6h + 2h à distance : 315.00€**
présentiel de 4h + 2h à distance : 225.00€

Contactez-nous

☎ 01 43 22 08 34 - @ orl-dpc@snorl.org

Je reconnais avoir pris connaissance des conditions d'inscription et d'annulation des formations ORL-DPC ci-dessus.

Date : _____

Signature et cachet (obligatoire)

(*) Si vous n'avez pas de compte DPC, il vous faut le créer sur le site www.mondpc.fr en remplissant toutes les rubriques et en validant votre enregistrement avec votre identifiant. Cette opération conditionne la validité de toute la suite de votre démarche de formation y compris votre indemnisation.

ORL-DPC, l'organisme de formation de la spécialité

*Des actions de haut niveau scientifique
pour répondre aux exigences de la pratique quotidienne*